

Conditions générales de vente – EXTERNE OFFICE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations en présentiel et distanciel, ainsi qu'aux consultations en ligne à partir des sites Internet www.sazolay-formation.com et www.lefrancaisdespros.com fournies respectivement par les sociétés EXTERNE OFFICE et AB LEARN sas ayant leur siège : 16 chemin du Fort – 69340 Francheville - France

1. Application des conditions générales de vente

Le fait de passer commande auprès de EXTERNE OFFICE pour un ou plusieurs services de formation, de choisir et valider un ou plusieurs services de formation, implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion automatique, irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

En conséquence, le client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de EXTERNE OFFICE, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

EXTERNE OFFICE se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

2. Commande

En signant une convention de formation ou un devis/commande émis par EXTERNE OFFICE, le client déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions de vente et certifie avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

3. Les documents légaux

Les obligations incombant aux dispensateurs de formation professionnelle qui s'appliquent aux formations en présentiel et/ou ouvertes et à distance se traduisant par l'établissement des documents légaux obligatoires, EXTERNE OFFICE peut établir sur simple demande :

- Une convention de formation ou un contrat individuel de formation (particulier),
- Une attestation de connexion (document retraçant le décompte des temps de connexion) et/ou une attestation de présence en cas de formule mixte (présentiel/distanciel),
- Une attestation de compétences (document retraçant les compétences acquises, en cours d'acquisition et non acquises),
- Une attestation de suivi du parcours formation.

Dans le cas d'une commande passée par un salarié autonome, la convention de formation sera remplacée par un contrat individuel de formation.

4. Tarifs, facturation et modes de règlement

Les tarifs correspondant aux formations dispensées par EXTERNE OFFICE ainsi qu'à toutes les options (distanciel, accompagnement individuel, tutorat...) sont disponibles en partie sur le site www.sazolay-formation.com, pour une autre partie sur le site www.lefrancaisdespros.com et sur simple demande formulée à EXTERNE OFFICE qui les transmettra sous la forme d'un devis. EXTERNE OFFICE se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment.

EXTERNE OFFICE se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel, il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

- pour un salarié autonome :

- * compléter le formulaire « contact » en ligne
- * signer le bon de commande et/ou le contrat individuel de formation
- * payer par chèque ou virement 30 % de la formation à la signature du contrat ou du bon de commande, le solde à l'issue convenue de la période de formation.

- pour une entreprise :

- * signer un bon de commande et une convention de formation ;
- * régler 30% de la partie « formation à distance », ainsi que l'option « tutorat » le cas échéant, et/ou de la partie « formation en présentiel » à réception de facture d'acompte, au plus tard 15 jours après la livraison des identifiants de connexion. Le solde étant à régler à l'issue convenue de la période de formation dans un délai de 30 jours maximum. Toute subrogation de paiement par un OPCO devra être signalée à EXTERNE OFFICE avant le 1^{er} jour de formation ; à défaut, le client s'engage à régler les sommes dues directement à EXTERNE OFFICE.

- pour une école/un campus/un organisme de formation :

- * signer un contrat de prestation ou de sous-traitance;
- * régler 30% de la partie « formation à distance », ainsi que l'option « tutorat » le cas échéant, et/ou de la partie « formation en présentiel » à réception de facture d'acompte, au plus tard 15 jours après la livraison des identifiants de connexion. Le solde étant à régler à l'issue convenue de la période de formation dans un délai de 30 jours maximum. Toute subrogation de paiement par un OPCO devra être signalée à EXTERNE OFFICE avant le 1^{er} jour de formation ; à défaut, le client s'engage à régler les sommes dues directement à EXTERNE OFFICE.

Modes de règlement :

- Soit par virement au CREDIT AGRICOLE : IBAN FR76 1780 6001 7874 7100 0100 037
- Soit par chèque libellé à l'ordre de EXTERNE OFFICE à adresser à : EXTERNE OFFICE
16 chemin du Fort - 69340 FRANCHEVILLE

5. Conditions d'annulation

Dans tous les cas, toute formation commencée est due en totalité.

=> **Dans le cas d'une formation en présentiel et atelier de mise en pratique**, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- entre le **14e et le 7e jour** précédant la formation, **30%** du montant total de la formation vous seront facturés ;
- si l'annulation intervient **moins de 7 jours** avant la formation, **50%** du montant total de la formation vous seront facturés.

=> **Dans le cas d'un accompagnement individuel**, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- entre le **7^e jour et 48 heures** avant la formation, **50%** du montant de la séance vous seront facturés,
- **moins de 48 heures** avant la formation, **100%** du montant de la séance vous seront facturés

Sur un lot de 10 séances minimum, 1 ou 2 reports possibles vous sont accordés de façon gracieuse.

=> **Dans le cas d'une formation à distance seulement**, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent : **aucun remboursement ne peut être demandé après réception des identifiants de connexion** : aucune prolongation de délai ne peut être accordée pour l'utilisation du service excepté en cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif) ; toutefois, très exceptionnellement, **des frais de 29 € HT (changement de participant seront appliqués à condition que les identifiants n'aient pas encore été utilisés et dans un délai de 15 jours suivant l'inscription sur la plateforme.**

6. Accès au service en ligne

L'accès au site e-learning « Le français des pros® » est permanent, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre événement indépendant de la volonté de EXTERNE OFFICE. L'impossibilité d'utiliser le produit acheté pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de EXTERNE OFFICE, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente. En cas de difficultés d'accès au site, une assistance technique est disponible par mail à contact@sazolay-formation.com du lundi au vendredi. Une réponse vous sera donnée sous 24 à 72H.

7. Modalités de mise à disposition des services de formation

Toute formation en présentiel est précédée d'une convocation, assortie du programme et des modalités d'accès au lieu de formation, envoyée au(x) participant(s) au minimum 10 jours avant le début de la formation.

La mise à disposition des services en ligne est effectuée par l'envoi au client (et ses apprenants le cas échéant) d'une invitation électronique permettant d'accéder à son service sur la plateforme de formation en ligne www.lefrancaisdespros.com. Elle est effective à partir de la validation de son acompte de 30% et pour une période convenue par convention ou contrat.

Le mot de passe et l'identifiant qui permettent au client (et ses apprenants le cas échéant) de s'identifier et de se connecter à la partie payante du site sont personnels et confidentiels. Le client (et ses apprenants le cas échéant) s'engage à les conserver secrets et à ne les transmettre à quiconque sous quelque forme que ce soit.

Toute connexion ou transaction effectuée aux moyens de ces éléments d'identification est réputée réalisée par le client (et ses apprenants le cas échéant).

8. Règles d'usage de la connexion à Internet

Le client (et ses apprenants le cas échéant) qui se connecte sur le site déclare connaître et accepter les caractéristiques et limites des connexions à Internet.

Notamment le client (et ses apprenants le cas échéant) reconnaît :

- qu'il est seul responsable de l'usage qu'il fait du site,
- que la communication de ses éléments d'identification est faite sous sa propre responsabilité,
- qu'il a connaissance de la nature de l'Internet (performances techniques, temps de réponse pour interroger ou consulter,...),
- qu'il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent d'accéder correctement au site,
- qu'il lui appartient de prendre les mesures appropriées de protection et de sauvegarde de ses propres données et logiciels de la contamination par d'éventuels virus pouvant circuler à travers le site.

En conséquence, EXTERNE OFFICE n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages directs ou indirects découlant de l'usage du site.

9. Validité des échanges électroniques

Les enregistrements effectués sur le site ou par voie électronique font foi entre les parties contractantes. En conséquence, le client accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.

10. Validité contractuelles des informations

Les textes des services présentés n'ont pas de caractère contractuel. Les informations figurant sur le serveur ont été rédigées de bonne foi par des spécialistes. EXTERNE OFFICE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des éventuelles erreurs retranscrites dans ces informations.

11. Propriété intellectuelle des contenus

Par l'accès à ses supports de formation (présentiel et/ou téléchargeables) et/ou aux contenus des formations en ligne « Le français des pros® », EXTERNE OFFICE consent au client qui l'accepte, une licence d'ouverture à la formation ou à la consultation dont l'usage est strictement limité à l'utilisateur détenant les éléments d'identification ou inscrit officiellement à la session présente. Le client (et ses apprenants le cas échéant) ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les contenus de formation, supports papiers, vidéos, fiches téléchargeables ou contenus en ligne, et ne peut donc les transmettre, reproduire ou rediffuser.

L'ensemble du contenu, quelle qu'en soit la présentation, est protégé par la législation applicable à la propriété intellectuelle. L'ensemble des contenus a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI. Toute reproduction non autorisée est passible de poursuites pour contrefaçon et/ou plagiat.

12. Non-validité partielle

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeureraient pas moins valables.

13. Non-renonciation

Le fait par EXTERNE OFFICE de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées aux présentes ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à l'obligation en cause.

14. Informations nominatives

Les informations qui sont demandées au client (et ses apprenants le cas échéant) sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de EXTERNE OFFICE/ AB LEARN sas intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande.

A défaut d'opposition expresse de sa part, l'acheteur donne son consentement à l'utilisation des données nominatives recueillies aux termes de sa commande, au titre du fichier de clientèle du vendeur.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, il doit adresser sa demande à EXTERNE OFFICE – 16 chemin du Fort – 69340 Francheville - France.

Toutes les informations concernant le client, bons de commandes, factures, conventions ou contrats individuels de formation, attestations de présence, attestations de compétences, attestations de connexion, feuilles d'émargement sont archivées pendant une période de trois années à partir de la date de leur première édition. Ces informations peuvent être soit consultées et imprimées par le client à l'aide de son identifiant et de son mot de passe soit délivrées par EXTERNE OFFICE sur simple demande au moyen de l'adresse électronique : contact@sazolay-formation.com.

15. Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies, tant pour leur interprétation que pour leur exécution, par la loi française. En cas de litige, le client s'adressera en priorité à EXTERNE OFFICE pour obtenir une solution amiable.

Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable seront soumis à la juridiction du tribunal de Lyon, relevant du siège social d'EXTERNE OFFICE.

16. Attribution de compétence

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive des tribunaux, du ressort du siège social de EXTERNE OFFICE.

EXTERNE OFFICE, 16 chemin du Fort – 69340 FRANCHEVILLE - France.
- RCS Lyon 479 347 981 00017- code NAF : 8559 A- Exonéré de TVA– N° d'activité comme organisme de formation : 82691055169 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. « **Le français des pros®** » est une marque déposée, propriété de Sylvie AZOULAY-BISMUTH, gérante de EXTERNE OFFICE et présidente de AB LEARN exploitant le site web et les formations de la marque « **Le français des pros®** »